

>Règlement intérieur<

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux qui sont mis à leur disposition ; toute dégradation est facturée, soit à eux-même, soit à leurs représentants légaux, et peut entraîner une exclusion immédiate. Les stagiaires s'engagent à respecter les règles de vie en collectivité.

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Tout stage commencé est dû.

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'instruments ou d'objets personnels pour lesquels il est conseillé aux stagiaires de contracter une assurance.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'évènements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité du professeur ou d'un nombre insuffisant de participants.

Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

Accueil des mineurs :

Les stagiaires mineurs ne peuvent bénéficier d'un hébergement. Ils sont sous la responsabilité du professeur pendant les cours selon l'emploi du temps défini en début de stage. En dehors des cours, ils sont sous la responsabilité de l'adulte déclaré responsable lors de l'inscription.

Des concerts sont organisés durant la session ; chaque stagiaire doit apporter une tenue de concert et un pupitre. Il s'engage à renoncer à ses droits d'interprète concernant tout concert auquel il participe.

L'exclusion immédiate du stage sans remboursement peut être prononcée par les organisateurs pour tout manquement grave au présent règlement.

>Tarifs<

Droits d'inscription 150 €
 A régler par chèque bancaire ou postal libellé au nom du **TRESOR PUBLIC** dès l'inscription pour réservation.
 Ces droits sont non remboursables en cas de démission.

Séjours

Hébergement en pension complète : 400 €
Supplément chambre individuelle : 50 €
 (chaque repas supplémentaire sera facturé 10 euros par le Centre)

Frais pédagogiques 300 €
 (à régler par le stagiaire, dès son arrivée, à l'ordre du professeur)

AVG08@ Service communication Mairie d'Arcachon



Concerts

au Théâtre Olympia

Scène conventionnée

> Mercredi 20 août 2008

21 heures

Concert des professeurs

Entrée 6 €

> Mercredi 27 août 2008

21 heures

Concert des stagiaires

Entrée dans la limite des places disponibles

> Jeudi 28 août 2008

21 heures

Concert de fin de stage

Entrée dans la limite des places disponibles

du 18 au 29 août 2008



Suzanne GESSNER, *Violon*
Vladimir NEMTANU, *Violon*
Jean-Philippe VASSEUR, *Alto*
Yvan CHIFFOLEAU, *Violoncelle*
Hervé N'KAOUA, *Piano*

Académie de Musique
 Master class - Concerts



www.arcachon.com

>ACADEMIE ET FESTIVAL<

Proposées par Arcachon Culture, les Rencontres Musicales d'Arcachon, Académie de haut niveau, permettent à de jeunes musiciens d'approfondir la maîtrise de leur instrument, sous la direction de professeurs et artistes prestigieux.

Les cours proposés en 2008 concernent les instruments du quatuor à cordes auxquels vient s'ajouter le piano. Les stagiaires bénéficient d'un hébergement idyllique, situé au cœur d'une pinède, en bordure du bassin d'Arcachon.

Les Rencontres Musicales d'Arcachon proposent également aux stagiaires de se produire dans le cadre d'un véritable festival grâce aux concerts de l'Académie, qui constituent un des temps forts de l'animation culturelle estivale de la Ville d'Arcachon.

>PROFESSEURS<

Suzanne GESSNER, *Violon*
Conservatoire supérieur de Paris
C.N.S.M. de Paris

Vladimir NEMTANU, *Violon*
C.N.S.M. de Lyon

Jean-Philippe VASSEUR, *Alto*
C.N.S.M. de Lyon

Yvan CHIFFOLEAU, *Violoncelle*
C.N.S.M. de Lyon

Hervé N'KAOUA, *Piano*
Conservatoire de Bordeaux
C.N.S.M. de Paris

Renseignements pédagogiques : 05 56 83 64 65
ecoledemusique@ville-arcachon.fr

• Déroulement de l'Académie

L'Académie s'adresse aux élèves issus des Cycles Supérieurs des Conservatoires classés par l'État. Dans la limite des places disponibles et après accord du professeur, d'autres élèves peuvent être admis.

Chaque stagiaire bénéficie d'un enseignement instrumental d'excellence, selon un planning établi par le professeur en début de session.

Des salles avec piano ou avec des pianistes accompagnateurs sont mises à la disposition des stagiaires pendant la durée du stage.

• Prix Société Générale

Dans le cadre d'un partenariat privilégié, la Société Générale récompensera les stagiaires les plus méritants par un ou plusieurs prix en numéraire, remis à l'issue du Concert de fin de Stage sur proposition du Jury de l'Académie.

• Accueil des stagiaires

Seuls les stagiaires nés avant le 18 août 1990 peuvent être logés en pension complète dans le cadre de l'Etablissement "La Dune", à raison de deux par chambre, dans la limite des places disponibles (draps et couvertures fournis - prévoir linge de toilette). Quelques chambres particulières peuvent être proposées avec supplément.

Une confirmation d'inscription est adressée personnellement à chaque stagiaire, début juillet 2008.

L'accueil des stagiaires hébergés a lieu :

lundi 18 août à 14 heures

Chaque stagiaire prend possession de sa chambre après règlement des frais de séjour par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC. Le séjour se termine le vendredi 29 août après le petit déjeuner.

Les stagiaires non hébergés et les stagiaires mineurs ont la possibilité de prendre leur repas sur place, selon les modalités de réservation définies par le centre d'hébergement.

Une réunion d'information sur le déroulement de l'Académie est prévue **pour tous les stagiaires**, hébergés ou non,

lundi 18 août à 18 heures

Centre d'hébergement La Dune :
156, Bd de la Côte d'Argent - 33120 Arcachon
Tél. 05 56 83 80 65

• Demande d'Inscription

Cette demande ne vaut pas inscription. Seule la confirmation par courrier vous assure de l'acceptation de votre demande.

A adresser avant le 30 mai 2008

à l'Ecole Municipale de Musique d'Arcachon

51, cours Tartas - 33120 ARCACHON

Accompagnée d'un chèque de 150 € à l'ordre du Trésor Public

Nom :

Prénom :

Nationalité :

F M Né(e) le :

Adresse :

.....

Tél. :

Port :

E. mail :

Etablissement musical fréquenté durant l'année :

.....

Niveau :

Professeur durant l'année :

Désire s'inscrire aux Rencontres Musicales d'Arcachon avec

(préciser le professeur) :

Demande d'un hébergement (pension complète) :

(Stagiaires majeurs uniquement)

Chambre double

Chambre individuelle *(supplément 50 euros)*

Ne demande pas d'hébergement

Je soussigné(e)

.....

déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les clauses.

Pour les stagiaires mineurs : autorise le stagiaire mineur cité ci-dessus à participer aux cours des Rencontres Musicales d'Arcachon session 2008 ; donne tout pouvoir aux organisateurs de prendre les décisions médicales nécessaires s'imposant en cas d'urgence.

Date :

Le stagiaire majeur ou l'adulte responsable :